

COMPTE-RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 08 février 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Odile HAGEMANN, Maire, pour examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Approuve le compte-rendu de la séance du 23 novembre 2017
- Supprime le point suivant de l'ordre du jour « installation d'une antenne ORANGE ».
- Classe la parcelle boisée communale n° 73 en « sénescence » pour une surface de 15 hectares, sur proposition de l'ONF. Il s'agit d'îlot que l'on laisse vieillir jusqu'à leur mort (effondrement des arbres) sans intervention, sauf pour raisons de sécurité. Cela permet d'assurer le maintien de la biodiversité.
- Sollicite les services de l'ONF pour l'attribution d'une subvention, concernant les travaux de réfection de chemins communaux desservant des parcelles forestières.
- Fixe le prix du stère de bois de chauffage en menus produits forestiers à 9 euros pour la saison 2017/ 2018 et approuve le règlement des cessions de bois.
- Renouvelle la convention d'adhésion au service de médecine du CDG 70. Celle-ci prend effet à compter de sa signature jusqu'au 31 décembre 2020.
- Décide de fermer un emploi d'agent de maîtrise, en raison d'une réorganisation des services.
- Informe de la location du logement au 40A rue Marquiset à Mme AMBERT Jacqueline, à compter du 1^{er} février 2018, pour une durée de trois ans, pour un loyer (charges comprises) de 356 €/mois.
- Indique qu'un logement communal de type F2 est à louer au 17 bis, rue Marquiset, à compter du 1^{er} mars 2018.

A Fontaine-les-Luxeuil, le 9 février 2018

Le Maire,
Marie-Odile HAGEMANN